



COMPTE-RENDU DE NOTRE REUNION MENSUELLE

Mercredi 13 décembre 2023

Participants :

Alain Amat, Patrick Ancel, Michel Arnoult, Christian Barbe, Alain Bellenger, Claude Boudesseul, Marc Bourguignon, Jean-Marc Brault de Bournonville, Stéphane Daudrix, Bernadette Grignon, Régis Hardy, Catherine Hérault, Pierre Jager, Maxence Jouannet, Yasmine Labrousse, Philippe Mathieu, Henri Masse, Paul Morin, Philippe Mounier, Eric Peuch.

Invités :

Donat Branger, comité 79.

Excusés :

Patrice de Charrette, Christian Chauvet, Jean-Michel Clère, Charlotte Drahé, Remy Dumond Fillon, Jean-Loup Fillette, Alain Giorgis, Laurent George, Paul Guéneau, Jacques-Louis Keszler, Robert Kerrinckx, Jacques Lanza, Philippe Lepage, Catherine Lepesant, Jérôme de Maupeou d'Ableiges, Laurence Noël, Jean-Marie Papazoglou, Thierry Poulain-Rehm, Didier Quentin, Roger Renard, Jean-Claude Rodriguez, Christophe Royer, Patrick Sevaistre, Gérald Sim, Didier Spella, Patrice Soullié, Jacques Tabary.

1 : Nouvelles de nos camarades absents

Nous apprenons le décès de l'épouse de Jean-Claude Rodriguez, l'ensemble du comité lui manifeste son soutien.

Jacques Tabary se remet de sa récente opération de la hanche.

Jean-Marie Papazoglou a rejoint sa résidence de La Tremblade et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Jean-Michel Clère se trouve au Sénégal.

Patrice de Charrette toujours à Kinshasa.

Remy Dumond Fillon, qui était parmi nous l'année dernière avec son épouse, nous souhaite un très bon Noël.

2 : Informations générales

UKRAINE

Les forces russes sont à l'offensive avec des progrès notables dans l'est alors que les Ukrainiens s'installent dans une stratégie défensive, dans un contexte de tension entre le président et le chef d'état-major des armées quant à l'appréciation de la situation.

Au NE dans la région de Koupiansk, les Russes avancent dans le secteur de Kramina.

Dans la région de Backmout, ils progressent dans la région de Khromove.

Dans le secteur du Donetsk, ils avancent autour de Avdiika où les Ukrainiens sont en grande difficulté et poursuivent leurs efforts sur Marinka et sur Robotine.

Au sud ils bombardent lourdement Kherson et la tête de pont ukrainienne de Krinky sur la rive gauche du Dniepr dominée par les positions fortifiées russes.

Les Russes visent des infrastructures énergétiques ukrainiennes par des attaques de drones et de missiles de croisière que les ukrainiens réussissent à intercepter pour une bonne part, mais la chute des débris cause des dégâts collatéraux importants.

Les Ukrainiens continuent à frapper les installations militaires russes de Crimée mais les Russes y ont renforcé leur défense antiaérienne. Enfin il faut souligner que les Russes, qui ont maintenant beaucoup plus de drones que les Ukrainiens, ont aussi une supériorité de 1 à 8 au niveau des obus d'artillerie qu'ils fabriquent maintenant en plus grande quantité que les Occidentaux, d'autant que les Européens ont reconnu qu'ils seront loin de fournir le million d'obus de 155 mm promis pour mars prochain et que la Hongrie, la Slovaquie et l'Autriche souhaitent diminuer l'aide militaire européenne.

C'est pourquoi le président ukrainien a un besoin impérieux de l'aide américaine notamment en obus d'artillerie et en moyens antiaériens, alors que les républicains freinent cette aide au Congrès et que les USA alimentent aussi l'armée israélienne en bombes et en obus. Il a donc été invité par le président US à Washington pour défendre l'urgence de l'aide de 61 milliards de dollars demandés pour l'Ukraine au Congrès.

En outre, les Ukrainiens sont en train de revoir leur politique de recrutement pour couvrir leurs pertes, alors que les Russes ont décidé de recruter 170 000 engagés volontaires supplémentaires depuis le 1er décembre, représentant ainsi une hausse de 15% des effectifs.

ARMENIE

Alors que les Azéris ont refusé de participer à des négociations de paix prévues le 16 novembre aux Etats-Unis, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont annoncé, le 7 décembre dernier, des mesures de normalisation et des échanges de prisonniers.

Les relations entre les Russes, qui ont une garnison de 2000 soldats sur place, et le gouvernement arménien se sont détériorées car celui-ci a reconnu le statut de la CPI.

Cependant la visite du ministre de la défense français, le 23 octobre dernier, a marqué l'engagement de la France pour l'Arménie. En effet, 30 VAB, 24 blindés Bastion (26 suivront en 2024) et des missiles sol-air mistral 3 ont été livrés.

Il a été convenu que la France apporterait un soutien militaire à l'Arménie, d'une part, en appuyant la modernisation de l'armée arménienne par l'envoi de détachements d'instruction opérationnelle dans différents domaines et le rapprochement des 2 académies militaires et, d'autre part, par le renforcement des capacités défensives de l'Arménie grâce à des acquisitions de matériels dont trois radars de surveillance aérienne GM 200 de chez Thalès, des jumelles de vision nocturne de chez Safran, voire des canons Caesar. En outre, un conseiller militaire français pourrait être mis en place dans l'état-major arménien.

SOUDAN

La guerre civile se poursuit entre l'armée régulière, qui a dû replier son PC à Port Soudan, et les FSR qui contrôlent maintenant Khartoum où il semble que Wagner devrait leur livrer des moyens anti-aériens pour se protéger des avions de l'armée.

En outre, les FSR alliées avec les tribus arabes Jarjaweed accentuent leur contrôle sur l'ouest du Darfour où l'UE soupçonne un nettoyage ethnique des tribus non arabes Massalit, rappelant ainsi les massacres des années 2000.

Par ailleurs, le pays compte maintenant plus de 7 millions de personnes déplacées selon l'ONU qui parle de catastrophe humanitaire car elle ne dispose que de 38% de l'aide humanitaire nécessaire qui se chiffrerait à 2,6 milliards de dollars.

Enfin il faut noter l'ouverture à Djibouti, le 9 décembre dernier, d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), qui est une institution régionale des pays de la corne de l'Afrique dont le Soudan fait partie, pour se pencher sur le conflit au Soudan suite à l'échec des négociations de Djeddah.

ISRAEL HAMAS

Dans la bande de Gaza, l'offensive de l'armée israélienne se poursuit au nord où elle continue à reconnaître toute la zone autour de Gaza avec des combats sporadiques et, au sud, dans la région de Khan Younès où les affrontements les plus importants ont lieu, comme dans celle de Rafah théâtre de frappes aériennes.

Les Israéliens font sauter de nombreux tunnels mais n'ont retrouvé, pour le moment, aucun des 137 otages restants.

La situation humanitaire pour les Palestiniens est catastrophique selon l'ONU qui estime qu'au moins 15 000 d'entre eux ont été tués. L'aide humanitaire contrôlée par les Israéliens arrive au compte-goutte par Rafah mais un second point d'accès devrait être ouvert.

En Cisjordanie des incidents ont lieu sporadiquement avec l'armée israélienne et les colons, et on compte 300 morts palestiniens depuis le 7 octobre. Il faut noter cependant que les colons les plus radicaux sont maintenant interdits d'entrée aux USA.

A la frontière libano-syrienne des échanges de tirs ont lieu avec le Hezbollah, occasionnant des victimes libanaises dont certaines auraient été blessées, au mois d'octobre, par du phosphore blanc des bombes livrées par les USA, selon des ONG et le Washington Post, ce qui est interdit par le droit international humanitaire sur une cible non armée.

Par ailleurs, les rebelles Houthis du Nord Yémen veulent interdire toute navigation sur la mer Rouge vers Israël et cherchent à détourner des navires. La frégate multi-missions Languedoc, en patrouille dans la zone, a détruit le 10/12 de drones qui se dirigeaient vers elle, et le 12/12 en a intercepté un autre visant un pétrolier norvégien que les Houthis voulaient intercepter.

Enfin le gouvernement US a décidé le 10/12 la livraison de 14 000 obus de 122 mm pour les chars israéliens Merkava en invoquant l'urgence pour ne pas demander l'accord du Congrès.

3 : Point sur la réorganisation de la présence digitale de l'Union-IHEDN par Michel Arnoult.

Michel Arnoult nous informe avoir reçu un courrier de l'Union-IHEDN informant d'une réorganisation globale du site internet.

Le courrier de l'Union-IHEDN du 4 décembre est joint en annexe.

4 : CR du Forum interacadémique des 6 et 7 décembre, à Poitiers, par Paul Morin.

Le colloque interacadémique s'est tenu les 6 et 7 décembre au lycée Kyoto à Poitiers. Il rassemblait les académies de Poitiers, Limoges et Bordeaux.

250 personnes étaient présentes autour du thème « Les opérations extérieures ». Six classes défense de la région Nouvelle Aquitaine ont également présenté leurs travaux. A cette occasion, le troisième prix national Louis Quinio (prix Union IHEDN) a été remis à la classe Défense et Sécurité globale du collège Mendès France (La Rochelle), classe défense de Gérald Sim, membre (auditeur) de notre comité, pour son travail sur le paquebot britannique Lancastria coulé

par les Allemands, en 1940, au large de Saint Nazaire. De nombreux corps de jeunes soldats ont été recueillis sur les plages de Charente-Maritime et sont inhumés dans plusieurs cimetières de communes côtières de notre département.

Une convention a été signée entre les 3 composantes du trinôme académique de l'académie de Poitiers :

- Le rectorat : la rectrice Mme Bénédicte Robert.
- Le Ministère des armées : Général Hervé Pierre, Délégué Militaire Départementale de la Vienne, commandant la 9^{ème} Brigade d'Infanterie de Marine.
- Le président de l'association régionale des auditeurs de l'Institut des Hautes-Etudes : Paul Morin, président de l'AR 18.

Une mention particulière à Catherine Héroult, déléguée régionale du trinôme académique pour l'AR 18, pour son engagement majeur autour de l'organisation de cette manifestation depuis un an.

Remerciement à Yasmine Labrousse, professeur référente de la classe défense du lycée Fénélon (La Rochelle), pour l'aide apportée au cours de ces deux journées.

5 : CR de la table ronde cyber organisée le 7/12 à Niort par le comité 79 par Paul Morin.

Organisée par Donat Branger du comité des Deux Sèvres en coopération avec l'université de Poitiers-IRIAF et animée de main de maître par Didier Spella notre spécialiste cyber, cette table ronde a été un véritable succès. 140 personnes étaient présentes dans l'amphithéâtre retenu pour l'occasion et qui était rempli. A noter la présence de la préfète des Deux-Sèvres Madame Emmanuelle Dubée qui a proposé de recevoir le comité des Deux-Sèvres à la préfecture.

Remerciements appuyés à Donat Branger pour cette belle organisation

6 : Point sur le Groupe de travail GT1 du cycle 2023-2024, par Philippe Mounier :

« Enseignement de la Défense et Mémoire ».

Les équipes 2 et 3, pilotées par Yasmine Labrousse et Maxence Jouannet, ont bien commencé leurs travaux. Très pris par la préparation de la Rentrée solennelle de l'Académie de La Rochelle, dont il est vice-président, Philippe Mounier n'a pas encore pu réunir l'équipe n°1 mais va le faire dès que possible : il repousse donc au début janvier la réunion de coordination prévue le 18 décembre, car il a ce jour-là une obligation importante.

7 : Intervention de Jean-Marc Brault de Bournonville sur « l'intelligence économique aujourd'hui »

Jean-Marc rappelle les trois piliers de l'intelligence économique :

- La veille
- La protection
- L'influence

L'intelligence économique concerne les états et les entreprises.

Nous sommes dans une guerre d'information permanente et nous voyons certaines de nos entreprises passer sous pavillon étranger.

Au niveau de l'Etat, après pas mal d'évolutions successives l'intelligence économique est maintenant suivie par le **SISSE** (Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Informatique).

En annexe, le Guide du SISSE avec 28 fiches pratiques de conseils pour les entreprises.
Jean-Marc rappelle les conseils d'Alain Juillet : l'approche de l'intelligence économique est un état d'esprit qui demande d'être le plus neutre possible, de faire abstraction de toutes les influences, d'être ouvert et réceptif à tout sujet et ainsi préserver sa pensée critique.
Jean-Marc remercie ses deux parrains Alain Juillet et Nicolas Moinet.
En annexe la présentation.

8 : Questions diverses.

Retour d'Henri Masse sur sa participation en tant que président du comité de La Rochelle de l'institut français de la mer (IFM), réactivé depuis 2 ans, et dont l'objet est de faire connaître et aimer la mer aux français. Aux assises économiques de la mer, réunion annuelle de tous les acteurs du nautisme, du maritime et des échanges (85% de nos produits consommés viennent par mer.)

Ces assises se sont tenues à Nantes cette année, et seront à Bordeaux l'an prochain. Le président de la république y participe ainsi que les ministres concernés ; les ports, les armateurs, les constructeurs de bateaux, les activités des littoraux.

La maritimisation du monde s'accélère, les conflits potentiels sont croissants notamment sur les points de passage obligés, et de plus en plus présents. L'utilisation de drones armés a été mise en valeur récemment en mer Noire et en mer Rouge. Les forces navales ont été rejointes par la Chine dont la marine de guerre connaît un développement accéléré qui vise la parité avec les Etats-Unis et autres puissances. Sa flotte est désormais présente sur tous les océans.

La mer est devenue un territoire, convoité pour ses ressources et la souveraineté. La Chine veut ainsi s'approprier la mer de Chine du sud, partagée avec le Vietnam, les Philippines et d'autres riverains, en édifiant sur des rochers des îles artificielles avec aéroports. Nous assistons à un armement massif de l'ensemble des nations pour défendre leurs échanges, leurs côtes, contre le pillage des ressources (pêche), les trafics (drogue), et la piraterie. Les océans sont surveillés par des satellites de plus en plus précis.

Les communications par internet passent, à 90%, par des câbles sous-marins (plus de 500) qui sont une cible, et leurs trajets sont investigués par des navires d'Etat spécialisés, de plus en plus présents pour éventuellement les couper ou y brancher des écoutes. Les GAFA déroulent leurs propres câbles.

La haute mer est un enjeu permanent, et son statut en cours de définition juridique. Les grands fonds marins, qui contiennent des ressources minières (nodules polymétalliques notamment) sont un nouvel enjeu. La France a proposé que leur exploitation soit suspendue avant d'en faire l'inventaire, car ils sont mal connus ; ils sont aussi un espace de biodiversité à protéger, étant à la source de la chaîne alimentaire.

Sur le plan des zones économiques exclusives exploitables par les pays riverains, l'enjeu est important car nous sommes le deuxième territoire marin avec notre importante façade maritime liée à nos territoires ultramarins.

La décarbonation des navires connaît un développement fulgurant, Les ports s'équipent pour fournir des carburants de substitution au gaz oil : méthanol GNL, électricité.

Tels ont été quelques-uns des sujets évoqués par les responsables des secteurs concernés, et développés dans des tables rondes

A la fin de la réunion, Michel Arnoult souhaite à tous les membres du comité de bonnes fêtes de fin d'année.

ANNEXES

- Courrier du 4 décembre 2023 ayant pour objet la réorganisation de la présence digitale de l'Union-IHEDN.
- Guide du SISSE.
- Présentation de Jean-Marc Brault de Bournonville.

Prochaine Réunion en 2024 :

- **Lundi 19 Janvier à 18 Heures, Cercle de Rochefort**

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions en 2024 :

- Mardi 20 février 18h-20h, Cercle de Rochefort
- Lundi 25 mars 18h-20h, Cercle de Rochefort
- Mardi 23 avril 18h-20h, Cercle de Rochefort
- Mardi 21 mai 18h-20h, Cercle de Rochefort
- Mardi 25 juin 18h-20h, Cercle de Rochefort

Autres Dates :

- Samedi 3 février 2024 : Co-Dir à Angoulême
- Vendredi 12 avril 2024 : Colloque Cyber à Rochefort
- Samedi 15 juin 2024 : AG de l'AR 18

Michel ARNOULT

Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE

Paris, le 04 décembre 2023



Jérôme de LABRIFFE
Président de l'union des associations
d'auditeurs de l'Institut
des hautes études de défense nationale
(Union-IHEDN)

à

Destinataires « In Fine »

Objet : Réorganisation de la présence digitale de l'Union-IHEDN.

Chers président(e)s, chers administrateurs,

Afin d'optimiser la présence de la communauté des associations de l'Union-IHEDN au sein de l'écosystème digital, il a été décidé une réorganisation globale, qui se présente comme suit :

- Site union-ihedn.org

L'utilisation de la plateforme Alumniforce, qui gérait le site de l'Union IHEDN depuis environ cinq ans, sera arrêtée à compter de janvier 2024.

Cette décision, partagée avec les membres du Conseil d'administration et du Bureau de l'association, est la conséquence d'un double constat :

- inadéquation de cet outil avec les besoins des associations. La preuve en est sa faible utilisation par les membres de associations (seulement 20% de comptes activés depuis le lancement de cette plateforme) ;
- coût élevé de la licence d'utilisation (6000 € par an).

Il apparait que notre communauté a besoin d'un site Union-IHEDN.org qui soit une « vitrine » lisible de son actualité et de ses activités, et qui permette aux utilisateurs de se connecter facilement à chaque association.

Un nouveau site vitrine union-ihedn.org a, en conséquence, été développé sur un outil simple, la déléguée générale adjointe, Géraldine de Lanouvelle suit actuellement une formation longue sur le sujet, ce qui permettra à l'UNION de gérer ce site de façon largement autonome.

- Site internet [réseau.union-ihedn.org](https://reseau.union-ihedn.org)

Ce site, initialement dédié aux membres identifiés des associations, qui proposait des "services" aux adhérents sera entièrement revu et redéployé.

Les services qui seront proposés ne seront pas l'émanation d'un catalogue-type, mais la réponse aux besoins exprimés par les associations, après étude de coût et de faisabilité.

C'est dans ce cadre que la Bibliothèque thématique, mise en place à la demande de plusieurs associations dans le cadre de l'actualisation des connaissances des auditeurs, a été conçue et mise en place. Elle est maintenant opérationnelle et à votre disposition.

Bien entendu, la délégation générale restera à l'écoute de tout besoin exprimé.

- Annuaire de l'Union

Avec l'arrêt de l'utilisation de la plateforme Alumniforce, il ne sera plus possible, pour les auditeurs, de s'inscrire individuellement en ligne et de modifier leur fiche directement sur le site.

Cette fonctionnalité, peu et mal utilisée, était à l'origine de nombreux dysfonctionnements affectant la qualité de l'annuaire de l'Union.

L'administration de cet annuaire a été revue de la façon suivante :

- chaque association dispose désormais d'un accès à sa base d'adhérents, pour tous ajouts et modifications, qui seront pris en compte jusqu'à la date limite fixée annuellement par l'Union. Cette base n'est (comme indiqué ci-dessus) pas accessible individuellement par les membres des associations ;
- le site <https://annuaireannée.union-ihedn.org/> permet le téléchargement de l'annuaire au format pdf.

Une version "light" de cet annuaire, à destination des non adhérents et n'incluant aucune coordonnée personnelle est également accessible sur ce site.

- Boutique de l'Union

Un site dédié <https://www.helloasso.com/associations/union-ihedn/boutiques/boutique-union-ihedn>, utilisant la plateforme HelloAsso permet la commande directe et le règlement des produits proposés par l'Union IHEDN. Ce site est administré par la délégation générale.

- Site Revue Défense

Pour promouvoir les abonnements à la Revue Défense, le site revue-defense.fr est en cours de réorganisation, avec la création de nouvelles rubriques contenant certains articles significatifs du dernier numéro de la revue, et mettant en avant ceux du numéro à venir.

- Réseaux sociaux

En complément du chantier de mise en cohérence de l'utilisation de la marque IHEDN, prévu pour 2024, une réflexion sera menée sur la présence de notre communauté sur les réseaux sociaux.

En conclusion, cette réorganisation est nécessaire pour assurer une transformation digitale pérenne dans un objectif d'efficacité, de simplicité et de coûts maîtrisés.

Y. de la Haye